

PROVINCE DE L'OUEST

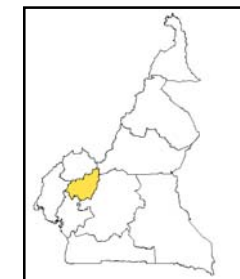
SCHEMA DIRECTEUR REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE (SDRADDT)

OCTOBRE 2002

Ministère des Affaires Economiques, de la Programmation  
et de l'Aménagement du Territoire

◀ **helvetas** Cameroon ▶





## DESCRIPTION DE LA SITUATION

### Administration:

Cette province qui a Bafoussam comme chef lieu, compte 8 départements, 33 arrondissements et 4 districts. Elle a une superficie de 13'786 km<sup>2</sup> et est la moins vaste du pays, soit seulement 2.9% de la superficie totale du Cameroun.

### Groupes ethniques

Les populations de l'Ouest sont composées de deux principales ethnies : Les Bamilékés. C'est l'ethnie la plus importante. Elle représente près de 3/5 de la population. Les Bamilékés se retrouvent dans presque tous les huit départements, mais sont très peu nombreux dans le département du Noun. En général, agriculteurs et commerçants, ils sont nombreux dans les localités à fortes potentialités agricoles et commerciales.

Les langues parlées par les Bamilékés sont nombreux, un groupe pouvant parler plusieurs dialectes différents. Les principaux dialectes parlés par département sont: Nguimbong (Bamboutos), Nguiémba (Menoua) Medumba (Ndé), Nufi (Haut-Nkam), Ghomala (Mifi, Nkounk-khi, Hauts-Plateaux).

Les Bamouns, ethnie originaire du département du Noun, représentent le 1/6<sup>ème</sup> (près de 17%) de la population de la province. Leur activité principale est le commerce. Les Bamouns sont regroupés autour du Sultan qui est à la fois chef spirituel et temporel. Ils préservent leurs traditions, coutumes et langues. Dans le Noun, où l'on trouve principalement l'ethnie Bamoun, c'est le Mom et le Ghomala qui sont les plus parlés. A ces deux groupes venus de l'Adamaoua par la migration ancienne, il faut ajouter : Les Tikars (1.5%) venus eux aussi de l'Adamaoua. Ils sont implantés dans le Noun et plus exactement dans l'arrondissement de Magba. Ils sont en général pêcheurs et éleveurs.

Les Mbô (2%), venus de la Province du Littoral, se sont installés dans le département de la Menoua, arrondissement de Santchou et font en général l'agriculture.

Les Peulhs (0.5%), venus du nord, se trouvent dans les départements des Bamboutos et du Noun où ils font de l'élevage.

### Administration Ethnique

La chefferie traditionnelle est l'unité organique territoriale et politique dans la province. C'est en fait un territoire aux limites bien précises et qui se pose comme entité politique

indépendante par rapport aux autres chefferies. Elle présente une structure centralisée au sommet de laquelle se trouve le chef qui dispose de pouvoirs politico – religieux.

### Population

En 1987, cette province comptait 1.339'791 habitants contre 1'035'597 habitants en 1976. En 2000, elle était estimée à 1'871'234.

Elle croît au taux moyen annuel de 2.37%. Ce qui s'explique par un taux élevé de natalité (45‰) et un taux de mortalité de 11.5‰.

### Densité

La population de l'Ouest est répartie sur une superficie d'environ 13.982km<sup>2</sup>. La province a une densité moyenne de 131 habitants au km<sup>2</sup>. La population est inégalement répartie. Tandis que les départements à l'est, Noun et Ndé sont très faiblement peuplés, ceux à l'ouest sont modérément et parfois même fortement peuplés (voir carte 4).

La population de la province est essentiellement jeune: 50% de la population a moins de 15 ans (54,9% d'hommes et 45,8% de femmes). La population d'âge compris entre 15 et 64 ans représente 46% de la population totale (41,2% d'hommes et 50,1% de femmes).

### Distribution urbaine rurale

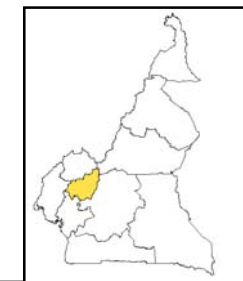
L'essor urbain est remarquable. On observe un taux d'urbanisation de 42% en 2001 contre 22.4% en 1976, et 38% en 1998. Ceci est surtout lié à une nombreuse population urbaine dans la Mifi (Bafoussam), le Haut-Nkam, le Ndé et le Noun (voir carte 2).

La croissance démographique observée tient surtout au niveau élevé de la fécondité – (l'indice de fécondité avoisine 8 enfants contre 6 pour la moyenne nationale).

Cette population est à la fois urbaine (de par sa résidence et la possession d'une concession), et rurale (surtout au niveau des comportements). C'est ainsi que, sur le plan culturel, elle est régulièrement au village pour honorer les rites ancestraux et, sur le plan économique, elle est souvent en ville. C'est une population dynamique, ayant une forte tradition du commerce et des affaires sans oublier leur esprit communautaire qui les amènent, le plus souvent, à s'investir profondément dans la construction et l'équipement de leurs terroirs d'origine.

### Migrations

Les ressortissants de la Province de l'Ouest ont souvent changé de lieu d'habitation car ils se sont toujours livrés aux échanges commerciaux qui les font voyager. Des



# ADMINISTRATION ET DEMOGRAPHIE

conflits fonciers ont souvent amené des familles entières à changer de village. L'inadéquation entre la disponibilité et la demande de terre de culture a, dans bien des cas, conduit à la migration. Celle-ci est illustrée par différents mouvements: Au plan extérieur, le solde migratoire entre la Province de l'Ouest et l'ensemble du pays est en défaveur de celle-ci. Le phénomène migratoire touche plus les hommes (60%) que les femmes. Les migrants se retrouvent principalement dans le Littoral et le Centre, et plus particulièrement dans les villes de Douala et de Yaoundé, où ils s'adonnent à des activités commerciales et industrielles. Au plan intérieur, on note des mouvements spontanés d'individus ou de ménages entiers à la recherche de terres fertiles et d'emploi. Les migrations se font rarement en sens unique, il y a un mouvement continu de va et vient induisant des échanges d'idées et d'informations et provoquant ainsi d'autres départs. La migration a ainsi temporairement soulagé la région de son trop plein d'hommes. Ceci explique le taux relativement faible de croissance malgré une haute fécondité et natalité.

Parmi les conséquences de ces courants migratoires, on peut citer:

- Migration externe: le rapatriement des capitaux extérieurs de la province par les émigrés sous la forme d'investissement dans l'immobilier, l'industrie et les équipements sociaux;
- Migration interne zone rurale à zone rurale: l'intensification de l'exploitation des terres cultivables conduisant à une réduction des périodes de jachère, voire leur suppression dans les zones de Bamboutos, de la Menoua et du Noun. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs à cause de la réduction progressive des pâturages disponibles.
- Migration zone rurale vers la zone urbaine: la polarisation de la population et des activités par les villes, suivant les fonctions urbaines dominantes, qui se modernisent progressivement.

## TENDANCES

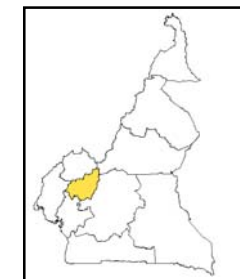
- On estime que le taux d'urbanisation atteindra 60% en 2010.
- La population en 2015 atteindra 2.66 millions. Les densités resteront relativement faibles dans le département du Noun et du Ndé. Les autres départements auront des densités supérieures à 250 habitants au km<sup>2</sup> (voir cartes 3 et 5).
- Le pouvoir d'achat des populations restera relevé.

## PROBLEMES ET OBSTACLES

- La forte densité de la population (à cause de la fécondité élevée) entraîne une surexploitation des sols et accroît les conflits fonciers.
- La mauvaise délimitation des unités administratives crée souvent des conflits armés.
- Le chômage, notamment dans les zones urbaines, et le vieillissement de la population rurale poussent les jeunes hommes à l'exode rural. Ceci entraîne un ratio défavorable aux hommes de la population rurale.
- On note un grand nombre de conflits conjugaux et familiaux, ainsi qu'une irresponsabilité parentale notoire envers les enfants. Ceci peut être dû au nombre croissant de familles monoparentales.
- Le poids des traditions peu valorisantes pour les femmes, comme la persistance de la polygamie, freinent, par exemple, leur accès à la propriété foncière et leur scolarisation.
- L'urbanisation accélérée amène la prostitution, crée le phénomène des enfants de la rue, et accroît les situations de précarité et d'exclusion sociale des familles pauvres.
- On note également une grande exploitation des enfants à des fins économiques.



Photo : Une rue de Bafoussam



# ADMINISTRATION ET DEMOGRAPHIE

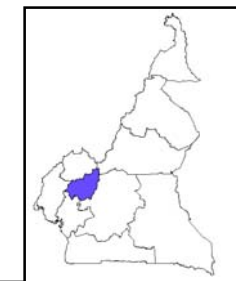
## POTENTIELS

- La population est jeune et scolarisée. De nombreux cadres bien formés sont présents dans presque toutes les disciplines.
- Les populations sont mobiles
- Le dynamisme et l'ardeur au travail des populations de la province sont légendaires. Ceci est dû aux vieilles traditions commerçantes, à l'esprit communautaire et à leur sens aigu du calcul économique (on produit beaucoup plus pour dégager un surplus destiné au commerce).
- L'attachement aux traditions et à la culture (chefferies construites à partir de l'art ancestral, danses traditionnelles, artisanats décoratifs, etc.) fait de la province une destination touristique.
- La forte implication des élites (extérieures et intérieures) et des chefferies traditionnelles dans les projets de développement a une influence positive sur leur exécution.
- Les populations sont convaincues de la nécessité d'adopter des comportements et attitudes pour faire face efficacement à certains problèmes.
- Les populations intègrent la culture et les pratiques démocratiques dans leur mode de vie, ainsi que le respect des libertés individuelles, collectives et de la dignité humaine.
- Un certain équilibre ou harmonie entre la culture traditionnelle et les exigences de la mondialisation est trouvé

## SCENARIOS

- Une campagne d'information et de sensibilisation sur la nécessité et les opportunités de création d'emplois est menée. Un système de formation permet aux femmes de connaître mieux leur droits et possibilités, afin d'améliorer leur pouvoir de décision et leur indépendance économique.
- Le système de formation en matière de droit de l'homme, du citoyen et de la dignité humaine est complété.
- Une identification et valorisation des secteurs et/ou filières à fort potentiel de création d'emplois sont réalisées.

- Des cibles à privilégier par zone, par secteur ou filière, par catégorie de population, par l'engagement et le potentiel de ces populations sont sélectionnées.
- Les centres et structures de formation dans la province sont réhabilités et leurs programmes et modules de formation réactualisés.



## DESCRIPTION DE LA SITUATION

### Topographie

Le relief est constitué de Hauts Plateaux qui s'élèvent entre 1'000 et 1'500 mètres au milieu de plaines périphériques dont les plus étendues sont :

- La plaine du Noun qui s'étend sur les départements des Bamboutos, de la Mifi et du Ndé;
- La plaine de Mbos dans la Menoua.

Il convient également de relever la présence d'une série de massifs dont le plus important est la chaîne des Bamboutos avec des sommets atteignant 2'700 mètres.

### Climat

Le climat est de type tropical humide dans l'ensemble de la province. La topographie de la région ainsi que les mouvements de convergence des masses d'air humide déterminent deux saisons :

- Une saison sèche, de novembre à mars.
- Une saison de pluies, de mars à octobre.

La pluviométrie moyenne est de 1'900 mm répartie sur 110-130 jours. Au cours de ces dix dernières années, les précipitations les plus hautes ont été enregistrées dans le Haut Nkam avec des hauteurs de plus de 2558 mm (en 1990/91) correspondant à plus de 154 jours de pluie. Entre les campagnes agricoles 1987/88 et 1996/97, la hauteur moyenne des pluies dans ce département était de 2018 mm pour 133 jours de pluie. Par contre, les précipitations les plus basses ont été relevées dans la Menoua et le Ndé, soit respectivement 1590 mm et 1435 mm. Ces précipitations correspondent à 160 jours de pluie dans la Menoua et 108 jours dans le Ndé.

Les températures sont relativement douces avec une moyenne de 20°C.

### Hydrographie

Les principaux fleuves sont :

- Le Noun qui donne son nom au département dans la partie du nord de la province;
- Le Ndé, affluent du Noun, et qui sillonne tout le département du même nom ;
- Le Mbam qui prend sa source à 1500 m d'altitude dans les montagnes séparant le Nigeria et le Cameroun ;

- Le Nkam, qui prend sa source dans la Province du Nord-Ouest.

Ces rivières sont généralement entrecoupées de chutes et de cascades. On note des lacs de cratère et deux barrages artificiels (Mapé et Bamendjin). Aucune production hydroélectrique n'existe dans la province.

### Sols

L'Ouest possède des sols diversifiés, généralement rouges ferrallitiques, caractéristiques des Hauts Plateaux. 60 à 70% de ces sols est exposé à l'érosion du fait du relief.

La roche mère est essentiellement constituée d'un socle granité gneissique recouvert par des épanchements volcaniques plus ou moins récents et de nature variée. Les sols les plus importants sont ceux issus de l'altération des couches de cendres volcaniques autour de Foubot et Bafoussam, à savoir :

- Les sols ferrallitiques rouges sur la couche inférieure ;
- Les sols faiblement ferrallitiques sur l
- a couche moyenne ;
- Les sols bruns ou noirs fertiles sur la couche supérieure.
- Des sols hydromorphes qui se trouvent dans les plaines alluviales comme celle de Mbos.

Le reste de la province est occupé par des sols issus de l'altération de la roche mère (sols ferrallitiques, rouges ou jaunes).

### Végétation

La végétation est typique des Hauts Plateaux et présente un paysage exceptionnel en Afrique divisé en trois étages:

- Aux sommets des collines se trouve une savane herbeuse servant de zone de pâturage aux troupeaux de bœufs.
- Dans les bas-fonds, les raphias et les forêts abritent des cultures maraîchères, parfois de la pisciculture.
- Sur les pentes prédominent les caféiers et les cultures fruitières.

Les forêts classées couvrent une superficie de 32'976 ha pour un total de 40 aires dans la Province de l'Ouest. Dans cet ensemble, les réserves forestières couvrent 30'500 ha, alors que les périmètres de reboisement ne s'étalent que sur 2'416 ha. Les zones à



soumettre au domaine forestier permanent sont toutes situées dans le département du Noun.

## Mines

La province a un faible potentiel minier. Cependant, les ressources en bauxite et les carrières méritent une certaine attention.

La province dispose d'un important gisement de bauxite évalué à plus de 600 millions de tonnes à Fongo-Tongo dans la Menoua.

Deux types de carrière sont prédominants dans la province: les carrières de sable exploitées dans chaque département tout au long des principales rivières, et les carrières de pierres, concentrées dans la zone du Col Batié (Batié, Bandja et Fotouni).

## TENDANCES

- Malgré la pauvreté des ressources forestières présentes, la dégradation se poursuit encore à cause de l'agriculture et de la recherche du bois de chauffage. Ceci, ajouté à l'inexistence de la reforestation ne donne aucun espoir de retour aux jours où la province était fortement boisée.
- La fertilité des sols continue de se détériorer à cause de l'érosion et des pratiques inadéquates de l'agriculture surtout le long des pentes.

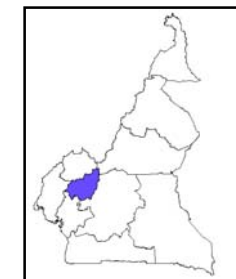
## PROBLEMES ET OBSTACLES

- Les services provinciaux d'encadrement de l'activité forestière sont insuffisamment équipés pour assurer un suivi et un contrôle régulier et efficace de l'activité. En outre, les reliques forestières de la région connaissent une dégradation accélérée et les écosystèmes déjà fragilisés risquent, dans un court terme, de ne plus être potentiellement productifs. Par ailleurs, la situation des forêts classées est déplorable du fait des agressions permanentes de leur couvert par les populations riveraines.
- Quant aux sylviculteurs producteurs de poteaux (supports de lignes électriques ou téléphoniques), ils manquent de débouchés pour l'écoulement de leurs produits.
- On note la destruction des formations naturelles y compris les raphias et les forêts sacrées à cause de l'accroissement démographique et la quête de terres cultivables.

- Il convient également de signaler une forte dégradation des sols aux fortes pentes et une surexploitation dans les zones densément peuplées. La grande majorité des ruraux reste réticente aux pratiques anti-érosives.
- Un autre problème sérieux est le surpâturage dû à l'avancée de l'habitat humain et la création des plantations dans les zones pastorales.
- Il existe des émanation de gaz toxiques dans le lac Monoum
- Le tarissement des cours d'eau en raison de la destruction des formations végétales dans les bassins versants est aussi une source de préoccupation.
- La pratique des feux de brousse incontrôlés qui détruisent de très grandes superficies chaque année.
- L'envahissement des réserves.
- L'exploitation des produits de faune se manifeste par des actes de braconnage pour les besoins en gibiers et de trophées à usage traditionnel. Les populations sont réfractaires à la réglementation et à la conservation du patrimoine.
- Les pollutions diverses : appareils électro-ménagers contenant des gaz détruisant la couche d'ozone, engrais chimiques.

## POTENTIELS

- Présence de ressources agro-pédologiques importantes et variées qui permettent la production d'une variété de cultures de rente (café), des cultures vivrières et maraîchères, et une pluviométrie adéquate pour la production agricole (production intensive).
- L'Ouest dispose de nombreux atouts naturels susceptibles de promouvoir le développement d'une économie touristique régionale.
- L'Ouest est constitué de reliefs contrastés et de paysages de cols grandioses, des falaises abruptes, des vallées fertiles, des lacs de cratère, des plans d'eau artificiels, des chutes d'eau spectaculaires etc.
- L'Ouest jouit d'un climat très agréable en raison de l'altitude élevée.
- L'artisanat développé et de nombreux sites touristiques (voir tableau ci-dessous) sont également des atouts pour le développement touristique.



## Sites touristiques de la Province de l'ouest

|    | Nom du site<br>et caractéristiques | Lieu/Département |                       |       |     |      |            |              |      |  |
|----|------------------------------------|------------------|-----------------------|-------|-----|------|------------|--------------|------|--|
|    |                                    | Haut-<br>Nkam    | Hts<br>platx<br>Nkoun | a-khi | Ndé | Mifi | Menou<br>a | Bam-<br>bout | Noun |  |
| 1  | Chute d'Ekoum                      | X                |                       |       |     |      |            |              |      |  |
| 2  | Chute de la Mouankeu               | X                |                       |       |     |      |            |              |      |  |
| 3  | Grotte de Bamwa                    | X                |                       |       |     |      |            |              |      |  |
| 4  | Paysage de Balembo                 | X                |                       |       |     |      |            |              |      |  |
| 5  | Chute de Ntavu                     |                  |                       |       |     |      |            |              | X    |  |
| 6  | Chute de Nchegha-nzwe              |                  |                       |       | X   |      |            |              |      |  |
| 7  | Rocher du hibou (1ha)              |                  |                       |       | X   |      |            |              |      |  |
| 8  | Musée Chefferie Bangwa             |                  |                       |       | X   |      |            |              |      |  |
| 9  | Musée Chefferie Bandjoun           |                  |                       | X     |     |      |            |              |      |  |
| 10 | Grotte de Baham                    |                  | X                     |       |     |      |            |              |      |  |
| 11 | Col de Batié                       |                  | X                     |       |     |      |            |              |      |  |
| 12 | Musée Chefferie Bafoussam          |                  |                       |       |     | X    |            |              |      |  |
| 13 | Lac Baleng                         |                  |                       |       |     | X    |            |              |      |  |
| 14 | Grotte de Bamoungoum               |                  |                       |       |     | X    |            |              |      |  |
| 15 | Centre Climatique de Dschang       |                  |                       |       |     |      | X          |              |      |  |
| 16 | Chute de la Metchié                |                  |                       |       |     |      | X          |              |      |  |
| 17 | Chute de Mami-Wata                 |                  |                       |       |     |      | X          |              |      |  |
| 18 | Centre Artisanal de Dschang        |                  |                       |       |     |      | X          |              |      |  |
| 19 | Site agro-touristique Djutsitsa    |                  |                       |       |     |      | X          |              |      |  |
| 20 | Falaise de Santchou                |                  |                       |       |     |      | X          |              |      |  |
| 21 | Pic de Nenyang                     |                  |                       |       |     |      | X          |              |      |  |
| 22 | Barrage de Bamendjin               |                  |                       |       |     |      |            | X            |      |  |
| 23 | Mont Bamboutos                     |                  |                       |       |     |      |            |              | X    |  |

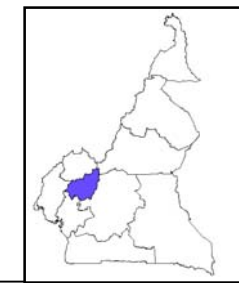
|    | Nom du site<br>et caractéristiques | Lieu/Département |                       |          |          |          |            |              |           |   |
|----|------------------------------------|------------------|-----------------------|----------|----------|----------|------------|--------------|-----------|---|
|    |                                    | Haut-<br>Nkam    | Hts<br>platx<br>Nkoun | a-khi    | Ndé      | Mifi     | Menou<br>a | Bam-<br>bout | Noun      |   |
| 24 | Mont Mbatpit                       |                  |                       |          |          |          |            |              |           | X |
| 25 | Lac Monoun                         |                  |                       |          |          |          |            |              |           | X |
| 26 | Lac Petponoun                      |                  |                       |          |          |          |            |              |           | X |
| 27 | Village Bororo de Didango I        |                  |                       |          |          |          |            |              |           | X |
| 28 | Palais de Koumelap                 |                  |                       |          |          |          |            |              |           | X |
| 29 | Lac Klip                           |                  |                       |          |          |          |            |              |           | X |
| 30 | Source thermique de Foumban        |                  |                       |          |          |          |            |              |           | X |
| 31 | Musée du Sultanat                  |                  |                       |          |          |          |            |              |           | X |
| 32 | Rue des artisans                   |                  |                       |          |          |          |            |              |           | X |
| 33 | Musée arts et traditions Bamoun    |                  |                       |          |          |          |            |              |           | X |
| 34 | Montagne sacrée                    |                  |                       |          |          |          |            |              |           | X |
| 35 | 7 pierres de Njimon                |                  |                       |          |          |          |            |              |           | X |
| 36 | Palais de Mantoum                  |                  |                       |          |          |          |            |              |           | X |
| 37 | Barrage de la Mapé                 |                  |                       |          |          |          |            |              |           | X |
| 38 | Confluent Mbam-Mapé                |                  |                       |          |          |          |            |              |           | X |
| 39 | Lac Forouagain                     |                  |                       |          |          |          |            |              |           | X |
| 40 | Lac Sankandoukain                  |                  |                       |          |          |          |            |              |           | X |
|    | Autres sites à identifier          |                  |                       |          |          |          |            |              |           |   |
|    | <b>Nombre total de sites</b>       | <b>4</b>         | <b>2</b>              | <b>1</b> | <b>3</b> | <b>3</b> | <b>7</b>   | <b>2</b>     | <b>17</b> |   |

On note également la présence de ressources agro-pédologiques importantes et variées qui permettent la culture d'une variété de cultures de rente, vivrières et maraîchères

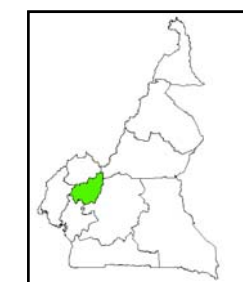
## SCENARIOS

- Les services provinciaux sont dotés d'équipements et de matériel suffisants afin qu'ils puissent assurer leur mandat avec efficacité ;
- Les coupes de bois sont contrôlées systématiquement, même pour les utilisations domestiques ou personnelles ;





- Des clôtures sont construites autour des forêts classées afin de les mettre hors de portée des populations riveraines ;
- Des projets de réhabilitation de l'activité forestière sont mis en œuvre afin que soient revalorisées les réserves forestières, et l'accès à certaines zones à vocation forestière est interdit
- Le reboisement dans les zones à écologie fragile sont entreprises afin d'éviter l'érosion,
- Les populations sont sensibilisées sur les méfaits des feux de brousse et des moyens de contrôle sont renforcés.
- Des ceintures vertes sont créées autour des grandes agglomérations
- Des mesures incitatives sont créées pour encourager la sylviculture privée. Veiller particulièrement à ce que les relations avec la SONEL, principal acheteur des eucalyptus, soient facilitées et améliorées.
- Le potentiel hydroélectrique est mis en valeur
- Le lac Monoum est dégazé.



## DESCRIPTION DE LA SITUATION

### Le réseau routier

Le réseau routier de la Province de l'Ouest a une longueur totale de 5'472 km dont 376 km de routes bitumées, 1'290 km de routes classées en terre et 3'806 km de routes rurales, ce qui représente 10,9% du réseau national (50'321 km) et place la Province de l'Ouest en troisième position après la Province du Centre (10'926 km) et la Province de l'Extrême Nord (5'740 km). Cette province est l'une des rares au Cameroun où tous les chefs-lieux de départements sont reliés à la capitale de la province par des routes bitumées. Le tableau ci-après présente la répartition du réseau routier.

#### Répartition du réseau routier provincial de l'Ouest par département.

|                | Routes classées  |       |                     |       |                        |       |                |       | Route Rurale (2) |                 | Réseau total (1+2) |
|----------------|------------------|-------|---------------------|-------|------------------------|-------|----------------|-------|------------------|-----------------|--------------------|
|                | Routes nationale |       | Routes provinciales |       | Routes Départementales |       | Sous-Total (1) |       | Prioritaire      | Non prioritaire |                    |
|                | Bitume           | Terre | Bitume              | Terre | Bitume                 | Terre | Bitume         | Terre |                  |                 |                    |
| Bamboutos      | 30               | 0     | 0                   | 70    | 0                      | 20    | 30             | 90    | 275              | 149             | <b>544</b>         |
| Haut-Nkam      | 61               | 0     | 22                  | 54    | 0                      | 131   | 83             | 185   | 347              | 122             | <b>737</b>         |
| Hauts Plateaux | 26               | 0     | 0                   | 0     | 0                      | 79    | 26             | 79    | 98               | 65              | <b>268</b>         |
| Menoua         | 0                | 0     | 37                  | 96    | 0                      | 140   | 37             | 236   | 371              | 174             | <b>818</b>         |
| Mifi           | 21               | 0     | 0                   | 7     | 0                      | 14    | 21             | 21    | 78               | 52              | <b>172</b>         |
| Ndé            | 60               | 0     | 24                  | 22    | 17                     | 61    | 101            | 83    | 114              | 195             | <b>493</b>         |
| Koung-Khi      | 19               | 0     | 0                   | 0     | 0                      | 13    | 19             | 13    | 70               | 45              | <b>147</b>         |
| Noun           | 59               | 70    | 0                   | 345   | 0                      | 172   | 59             | 583   | 661              | 990             | <b>2'293</b>       |
| <b>Total</b>   | 276              | 66    | 83                  | 594   | 17                     | 630   | 376            | 1'290 | 2'014            | 1'792           | <b>5'472</b>       |
|                | <b>342</b>       |       | <b>677</b>          |       | <b>647</b>             |       | <b>1'666</b>   |       | <b>3 806</b>     |                 | <b>5'472</b>       |

Source: UNDP, 1999

### Infrastructure aéroportuaire

La Province de l'Ouest a deux aéroports qui fonctionnent malheureusement au ralenti : Bafoussam et Koutaba. Depuis la rupture du contrat entre l'Etat camerounais et l'ASECNA, notamment pour la gestion de certains aéroports secondaires tel que celui

de Bafoussam-Bamougoum, l'on assiste à un fonctionnement pratiquement au ralenti des activités de navigation aérienne à l'Ouest.

### Postes et télécommunications

En matière de postes et télécommunications, la Province de l'Ouest a 27 bureaux de poste et 2 agences EMS (Express Mail Service) d'une part, et 6 centrales téléphoniques d'une capacité totale de 11.200 lignes et 16 localités raccordées au réseau de téléphonie rurale, d'autre part. La promotion de ce secteur a été confiée à des opérateurs privés: CAMTEL, MTN et SCM. La province a aussi l'Internet. Quant à la téléphonie rurale, elle dessert les 16 localités sus-évoquées au travers des concentrations TELKON et TRT.

### Radio et Télévision

La province a 3 principaux médias : les radios, les journaux et la télévision. Le tableau ci-après présente la répartition des infrastructures médiatiques dans la Province de l'Ouest. Nous trouvons également des radios communautaires dans la province.

#### Répartition des infrastructures médiatiques par département

| Stations-radio |         | Journaux |        | Télévision |                   |
|----------------|---------|----------|--------|------------|-------------------|
| Publiques      | Privées | Publics  | Privés | Publique   | Privée            |
| 1              | 4       | 1        | 6      | 1          | Pas d'information |
| <b>5</b>       |         | <b>7</b> |        | <b>1</b>   |                   |

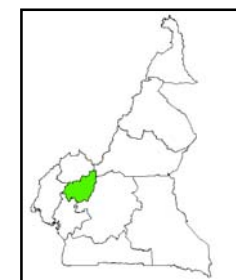
Source : SDRATDD, 2001

### Approvisionnement en eau potable

Malgré la faible densité de son réseau hydrographique, la situation de la Province de l'Ouest, en ce qui concerne l'eau potable et l'hydraulique villageoise, est loin d'être alarmante. En effet, tous les chefs-lieux de département sont alimentés en eau potable et plusieurs villages bénéficient des installations d'hydraulique villageoise.

### Energie (Electrique et le bois)

Plus de 130 localités de la province sont alimentées en électricité. Mais les coupures fréquentes d'électricité entachent la qualité de service de la SONEL (depuis peu AES-SONEL) et les branchements clandestins sont des maux majeurs qui méritent d'être combattus. Le bois de chauffage constitue une importante source d'énergie en milieu rural.



## Santé

La Province de l'Ouest compte au total 200 aires de santé réparties sur les 16 districts de santé des huit départements. L'on dénombre dans la province 27 hôpitaux dont 15 hôpitaux de district (à raison d'un par district de santé à l'exception du district de santé de Bafoussam qui dispose d'un hôpital provincial et d'un hôpital de police) et 12 hôpitaux privés. L'on dénombre également 158 Centres de Santé Intégrés (CSI) et 82 centres de santé (19 publics et 63 privés). Pour une population évaluée à 1'705'751 en 1998, les principaux ratios caractéristiques de la couverture sanitaire dans la province se chiffrent comme suit :

| Hab/lit | Hab/ médecin | Hab/ hôpital | Hab/ CSI | Hab/ CMA | Hab/ pharmacie |
|---------|--------------|--------------|----------|----------|----------------|
| 270     | 16'245       | 60'920       | 10'795   | 89'776   | 45'000         |

Ces indicateurs permettent de conclure que les objectifs d'un district de santé pour 50 à 100.000 habitants ou encore d'une aire de santé pour 5 à 10.000 habitants sont loin d'être atteints.

## Education

Globalement, la province bénéficie d'une bonne couverture scolaire. Le récapitulatif des équipements et des effectifs des élèves et des enseignants se présente comme suit et par département :

### Synthèse des statistiques scolaires de la Province de l'Ouest (1999-2000)

|                | Etabli-<br>ssements | Elèves | Salles de<br>classe | Ensei-<br>gnants | Elève/<br>classe | Elève/<br>enseig | Elève/<br>class/dur |
|----------------|---------------------|--------|---------------------|------------------|------------------|------------------|---------------------|
| Bamboutos      | 241                 | 79'515 | 1'533               | 1'708            | 51               | 46               | 89                  |
| Haut-Nkam      | 200                 | 49'508 | 1'285               | 1'193            | 39               | 42               | 47                  |
| Hauts Plateaux | 119                 | 30'782 | 807                 | 686              | 38               | 45               | 52                  |
| Menoua         | 161                 | 82'770 | 1'342               | 2'568            | 62               | 32               | 63                  |
| Mifi           | 441                 | 91'704 | 1'782               | 2'667            | 52               | 34               | 90                  |
| Ndé            | 124                 | 32'331 | 918                 | 973              | 35               | 32               | 42                  |
| Nkoungh-Khi    | 84                  | 25'456 | 690                 | 696              | 37               | 37               | 42                  |
| Noun           | 350                 | 98'319 | 1'492               | 1'513            | 65               | 65               | 104                 |

Source : SDRATDD, 2001

En outre, deux établissements d'enseignement supérieur d'Etat (Université de Dschang et l'Institut Universitaire de Technologie Fotso Victor à Bandjoun) viennent enrichir cette dotation provinciale en infrastructures scolaires. A l'université, les facultés suivantes sont représentées : Lettres et Science Humaines, Sciences Juridiques et Politiques, Sciences Fondamentales, Agronomie et Sciences Agricoles. On trouve également une université privée, l'université des Montagnes dotée d'une faculté de médecine à Bangangté.

Le taux de scolarisation dans la province est satisfaisant (94,5%) en dehors du Noun qui reste encore sous-scolarisé. La couverture régionale en infrastructures scolaires est bonne malgré la vétusté et le manque d'équipements dans certains établissements.

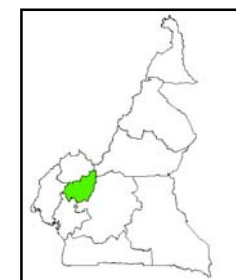
## Autres équipements socio-collectifs

Il existe dans la province cinq centres de promotion de la femme (Bafang, Bafoussam, Foumban, Mbouda, Bangangté). L'idéal serait de doter les trois autres départements restants (Koung-Khi, Menoua, Hauts-Plateaux) de ces centres d'apprentissage mais aussi d'équiper ceux existants en matériels de formation. Celui de Bangangté, par exemple, bien qu'existant, ne fonctionne pas par manque d'équipements.

S'agissant de la promotion des personnes âgées, des handicapés et autres jeunes délinquants, l'on note une quasi-absence des structures provinciales d'encadrement. Il y a lieu de revenir sur le projet d'éducation en milieu ouvert (EMO) qui, autrefois, permettait d'accueillir et de garder en observation les délinquants.

## PROBLEMES ET OBSTACLES

- En saison des pluies, la viabilité de certains tronçons de route en terre est compromise, notamment en raison de la dégradation de certains ponts.
- Le retard dans le paiement des décomptes des entrepreneurs routiers ralentit et hypothèque parfois les travaux qui ne peuvent bien se dérouler qu'en saison sèche.
- Le transport clandestin et le manque de prévention routière sont un problème sérieux qui entrave sérieusement le relèvement du niveau des recettes. Lors d'une campagne de prévention et sécurité, une étude menée sur le pont du Noun a révélé que toutes les quatre minutes, il y passe un véhicule se livrant au transport clandestin. En six heures, on y a dénombré environ 630 passagers ainsi véhiculés, de quoi faire le plein de quarante cinq cars Hiace de 14 places. Ceci est aggravé par les tracasseries et le laxisme des forces de l'ordre.



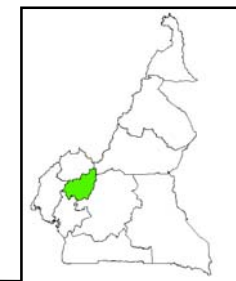
- La surcharge des passagers est l'une des grandes préoccupations du Service, pourtant l'état des grands axes reliant la capitale de province aux chefs-lieux des départements est favorable à l'expansion du transport moderne des passagers.
- On note le non-respect de la réglementation en vigueur en matière de port de casque et de paiement des taxes par les exploitants des motocyclettes et de cyclomoteurs dans la province, et particulièrement dans la ville de Bafoussam.
- L'encombrement de la chaussée et des principaux carrefours par des gares routières pirates et les stationnements abusifs des véhicules, sans oublier les dépôts de marchandises et matériaux de construction, rendent toute circulation ordonnée difficile.
- La branche postale affronte la rude concurrence des opérateurs privés logés dans les compagnies de transport interurbains et qui offrent les services de transport du courrier avec plus de rapidité.
- La qualité de service de la SONEL et les branchements clandestins sont des maux majeurs de l'électrification. En dehors de Bafoussam, tous les autres autocommutateurs sont dans un état de délabrement avancé.
- La forte densité de la population qui entraîne une forte demande de téléphone fait que la plupart des installations ici soient dépassées dès leur mise en service. Aujourd'hui, seuls les équipements de Fotouni, Bandja et Babouantou ne sont pas saturés. En outre, les locaux sont assez vétustes.
- Par ailleurs, le mauvais fonctionnement des prises de terre dans les installations de la SONEL entraîne régulièrement l'arrêt des compteurs. En outre, l'insuffisance des moyens de locomotion handicape l'efficacité du service de télécommunication, puisque 90% des techniciens assurant l'entretien du réseau sont basés à Bafoussam.
- En dehors de Fombot dans le Noun, de Kékem rattaché plutôt à Nkongsamba dans le Littoral, la téléphonie rurale dans l'Ouest se concentre autour de Bangangté, Bafoussam et Bafang. Les équipements en place ont une capacité totale de 1.162 lignes. Ces infrastructures sont vétustes par endroits.
- En général, le réseau téléphonique n'est pas suffisamment dense. Les centrales téléphoniques sont saturées et les équipements de télécommunications sont vétustes.
- La couverture sanitaire de la province est insuffisante et les installations existantes sont souvent en mauvais état. L'équipement sanitaire en matériel et personnel est

insuffisant pour satisfaire la demande de la population. La CAPP-Ouest a des difficultés pour améliorer les stocks afin de satisfaire les demandes des districts de santé et autres formations sanitaires.

- Dans certaines écoles de formation sanitaire, les équipements sont absents. On note aussi la prolifération des formations sanitaires illégales et une faible adhésion de la population aux activités préventives et promotionnelles.
- Le nombre de malades VIH/SIDA est élevé.
- Il n'y a pas de contrôle de la qualité des médicaments, et la vente illégale de ceux-ci par des personnes non agréées met en péril l'efficacité des traitements.
- On note l'insuffisance qualitative et quantitative du personnel enseignant et une mauvaise répartition spatiale d'enseignants entre les villes et les campagnes. En plus, il n'y a pas suffisamment d'écoles. Les budgets trop petits et l'infrastructure manquante ne permettent pas aux nouveaux établissements scolaires de bien fonctionner.
- On note le manque d'infrastructures d'encadrement et de soutien pour les populations marginales comme les handicapés et les personnes de 3<sup>e</sup>. âge.
- On note également une absence d'infrastructures socio-collectives, notamment sportives.

## POTENTIELS

- La présence des matériaux latérites, pouzzolanes, graveleux quartziques, est importante pour la construction et l'entretien routier.
- Des cadres compétents en matière de travaux publics sont disponibles.
- Les populations et élites (intérieures et extérieures) sont capables de contribuer à la construction d'un ponceau ou au financement des projets routiers, d'un point d'eau, etc.
- Il existe de nombreux comités de développement et autres associations qui s'impliquent dans les projets d'adduction d'eau et d'entretien du réseau routier ainsi que dans la promotion de la santé et de l'éducation.
- Comparativement à d'autres provinces, la Province de l'Ouest a le plus grand réseau de routes bien entretenues.



- Les établissements d'enseignement primaire, secondaire et technique, ainsi que des grandes écoles de formation existent dans toute la province (même s'ils sont de qualité médiocre). On y trouve aussi une importante quantité d'établissements privés. Le taux d'inscription des filles et des garçons à tous les niveaux scolaires est le même
- Les aéroports de Bafoussam et Koutaba permettent à la province de communiquer avec le reste du pays et même l'extérieur.
- Il existe dans les villes et même dans certains villages les plus reculés un système d'approvisionnement en eau (SNEC, Helvetas ou les bassins hydrographiques).
- On trouve dans la province les hôpitaux provinciaux, des centres de santé départementaux ainsi que des districts de santé.
- Les deux universités scientifiques de la province (Université de Dschang et l'Institut Universitaire de Technologie Fotso Victor à Bandjoun) offrent des cours d'agriculture et de technologie.

## SCENARIOS

Les activités ci-dessous mentionnées seront réalisées à l'horizon de 2015.

### Routes

- Désenclavement de certains arrondissements du département du Noun est achevé.
- Un mécanisme permanent de financement de l'entretien routier du réseau prioritaire et une stratégie de réhabilitation et d'entretien des routes rurales sont mis en place.
- De nouvelles gares sont créées et les existantes aménagées
- Des pistes rurales et de collectes sont ouvertes
- Une étude d'identification d'une ligne ferroviaire est prescrite

### Eau

- L'accès à l'eau potable est une réalité. L'installation d'un système d'enlèvement et de stockage des ordures est fait dans toutes ces localités.

### Electricité

- Les agglomérations sont équipées de manière autonome et la gestion de l'électricité est locale.
- L'Agence d'Electrification Rurale élabore une stratégie alternative au tout hydraulique, en faisant appel à la concurrence et en encourageant l'utilisation des sources d'énergie qui n'exigent pas un transport d'énergie sur de longues distances.
- Les localités ont, en 2007, des turbines mixtes gaz/diesel offertes par des concurrents du nouvel opérateur de la SONEL.

### Télécommunications

- Les villes de 3'000 habitants et plus sont reliées au réseau du téléphone numérique avec un débit autorisant l'accès à Internet. Ceci nécessite non seulement la modernisation des centrales mais aussi la réhabilitation des structures existantes.
- Une quinzaine de villes au moins sont connectées au réseau mobile d'ici la fin de 2003, et cinq autres en 2005.
- Il est important que les tarifs baissent de façon significative. Ceci ne pourra vraiment se faire que sous la pression des associations de consommateurs.
- La téléphonie rurale est étendue.

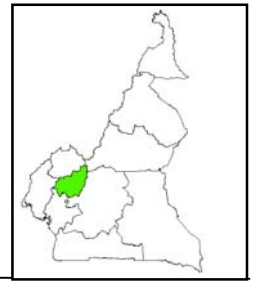
### Education

- Les capacités d'interventions humaines, financières et logistiques des structures et infrastructures sociales de base existantes (éducation) sont renforcées.

### Santé

- Des campagnes (radio, TV, églises etc.) d'explication, de sensibilisation et d'éducation sur les grands problèmes d'actualité (MST/SIDA, paludisme etc.), et de prévention contre certains phénomènes tels que les épidémies et les catastrophes sont organisées.
- Un fonds spécial (médicaments et matériels médico-sanitaires nécessaires pour faire face aux urgences) des catastrophes dans les hôpitaux est mis en place.
- Tous les ratios de couverture sanitaire sont à jour.

# INFRASTRUCTURE



- La province met en place une stratégie pour réparer les dommages collatéraux causés par le SIDA au niveau social, notamment:
  - la destruction de la cellule familiale;
  - la multiplication des orphelins;
  - l'apparition d'une tranche de population à peine productive.
- Un programme dans une des grandes écoles techniques pour la formation en génie médical est initié pour combler le manque de personnel dans ce secteur.

## **Equipements socio-collectifs**

- Des écoles de sport sont créées et des centres de jeunesse aménagés dans le but de prévenir la délinquance juvénile et la violence.
- La vitesse de création de bibliothèques, centres culturels, musées, maisons de jeunes, terrains de sport, piscines et les salles d'exposition s'accroît.
- Les organes locaux de la Fédération Nationale des Handicapés sont réorganisés et contribuent à la réinsertion sociale des personnes handicapées et autres sinistrés marginalisés. Une institution spécialisée pour l'encadrement des malades mentaux errants est construite.



## DESCRIPTION DE LA SITUATION

La population économiquement active et dont l'âge varie entre 15 et 64 ans représente 46% de la population totale (41,2% d'hommes et 50,1% de femmes). 60 à 70 % de cette population vivent en milieu rural. Plus de 75% des personnes en milieu rural travaillent dans le secteur agricole (90% pour les femmes), les autres secteurs d'occupation étant le commerce, l'élevage, la pêche et la foresterie. Les employés salariés sont du secteur public (14,32% de la population active) et de secteur privé (19,68% de la population active). Le secteur primaire représente environ 55,05%, le secondaire 21,88% et le tertiaire 23,07%.

### L'agriculture.

Le secteur agricole fournit à lui seul plus de 95% des revenus des paysans. Les principales productions agricoles de la Province de l'Ouest sont les cultures de rente (café arabica, café robusta, cacao, thé, haricot vert) et une gamme très variée de cultures vivrières et maraîchères, et de nombreux arbres fruitiers. En 1994, la superficie moyenne des quelques 158.700 exploitations était de 0.59ha pour les cultures d'exportation et de 1.25 pour les cultures vivrières. Environ 15% de la surface physique de la province sont sous culture. L'agriculture pratiquée est pluviale et n'est pas mécanisée pour la grande majorité des exploitations. Par contre, l'utilisation des engrais et pesticides est assez répandue pour la culture du café et du cacao, et aussi pour les cultures vivrières.

Le café arabica (9'126 t en 1999) est la principale culture de rente et a constitué la principale source de recettes d'exportation de la province. Le café robusta (19'021 t en 1999), qui est la seconde culture de rente, bénéficie de bonnes conditions climatiques dans le Haut-Nkam, le Ndé et, dans une moindre mesure, le Noun et la Menoua. Le cacao (1'660 t) et le haricot (1'975 t) sont les dernières cultures de rente. Les fluctuations de la production au cours de la dernière décennie sont grandes. Les cultures vivrières et maraîchères sont performantes et contribuent à améliorer la sécurité alimentaire de la province.

Le thé (1'300 t en 1999) est produit dans une grande plantation industrielle de la CDC à Djuttisa (Menoua), et le riz par la SODERIM (actuellement en liquidation) dans la plaine des Mbos.

Quatre centres de recherche sont implantés dans la province : à DschanG (tubercules), Foubot (café, légumineuses), Fouban (apiculture, zootechnie) et Bangangté (zootechnie). Il y existe aussi des fermes publiques de multiplication de semences (arbres fruitiers, vivriers et maraîchères).

Le MINAGRI a 250 agents dans la province qui soutiennent la formation des exploitants aux techniques culturales, à l'approvisionnement des intrants et à l'organisation paysanne. Les ONGs présentes dans la province ne sont pas suffisamment efficaces et professionnelles. Il y existe aussi 1900 groupes d'initiative commune (GIC) organisés dans 43 unions et une fédération. L'Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest (UCCAO) est un acteur important..

| Fruits              | tonnes        | Légumes                    | tonnes         | Cultures vivrières              | tonnes         |
|---------------------|---------------|----------------------------|----------------|---------------------------------|----------------|
| Avocat              | 11'826        | Grains<br>courge(pistache) | 717            | Manioc                          | 36'397         |
| Pamplemousse        | 991           | Oignon                     | 771            | Plantain                        | 111'058        |
| Orange              | 284           | Courgette/Concombre        | 27             | Banane                          | 67'771         |
| Citron              | 2'776         | Carotte                    | 235            | Macabo/taro                     | 60'307         |
| Ananas              | 2'729         | Tomate                     | 58'129         | Igname                          | 17'566         |
| Goyave              | 2'469         | Gombo                      | 10'161         | Maïs                            | 52'332         |
| Papaye              | 2'748         | Gingembre                  | ND             | Riz                             | 1'130          |
| Mandarine           | 2'353         | Piment frais               | 1'179          | Arachide                        | 7'921          |
| Kola                | 1'309         | Chou                       | 25'634         | Vouandzou                       | 620            |
| Mangue              | 5'857         | Poireau                    | 122            | Haricot                         | 19'889         |
| Melon               | 183           | Poivron                    | 890            | Soja                            | 2'432          |
| Pastèque            | 300           | Laitue                     | 5'611          | Patate douce                    | 19'245         |
|                     |               | Persil, Basilic, Céleri    | 72             | Pomme de terre                  | 5'996          |
|                     |               | Amarante/Morelle           | 375            | Noix de palme                   | 15'930         |
|                     |               | Aubergine                  | 3'230          |                                 |                |
| <b>Total fruits</b> | <b>33'825</b> | <b>Total légumes</b>       | <b>107'502</b> | <b>Total cultures vivrières</b> | <b>418'594</b> |

### Elevage et pêche

L'élevage est favorisé par l'existence de grands pâturages constitués de graminées, de ligneuses et de fourrage de qualité relativement bonne que l'on trouve un peu partout mais en abondance dans le Noun (où se trouvent les 2/3 du cheptel), les Bamboutos, le Ndé et la Menoua. Les pasteurs d'origine Bororo pratiquent un élevage de bovins essentiellement itinérant. L'élevage de petits ruminants se développe surtout dans le Noun, le Ndé et la Mifi de façon traditionnelle. Par contre, l'élevage de porcins se fait plutôt dans le Koung Khi, les Hauts-Plateaux, et la Mifi, les porcelets venant de la station d'élevage de Kounden qui tourne au ralenti. Dans les mêmes départements se fait aussi la plus grande partie de l'élevage de volailles.



Le développement de la pêche est favorisé par l'existence de nombreux étangs (465 en 2000) qui permettent la pisciculture et de deux barrages de retenue d'eau, celui de Bamendjing (Bamboutos) et celui de la Mape dans le Noun.

Les deux secteurs de production animale sont encadrés par quatre services provinciaux. On dénombre 59 centres zootechniques et vétérinaires, 2 postes de contrôle de pêche et 6 centres d'alevinage.

### Statistiques pastorales et halieutiques des cinq dernières années de la Province de l'Ouest.

|               | 96/97     | 97/98     | 98/99     | 99/00     | 00/01     |
|---------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Bovins        | 102'300   | 97'284    | 91'665    | 88'200    | 86'500    |
| Ovins         | 55'000    | 45'000    | 51'000    | 48'000    | 49'100    |
| Caprins       | 125'000   | 110'000   | 113'000   | 114'600   | 115'000   |
| Porcins       | 350'000   | 395'500   | 430'600   | 475'000   | 510'000   |
| Volailles     | 5'200'000 | 4'600'000 | 4'050'000 | 4'400'000 | 4'800'000 |
| Œufs/jour     | 800'000   | 1'000'000 | 1'200'000 | 1'350'000 | 1'600'000 |
| Lapins        | 25'000    | 26'000    | 28'000    | 30'500    | 33'000    |
| Cobayes       |           |           | 5'360     | 8'780     | 10'000    |
| Chevaux       |           |           |           |           | 830       |
| Poisson frais |           |           | 75t       | 60t       | 50t       |
| Poisson fumé  | 25'000    | 26'000    | 600t      | 525t      | 400t      |

Source: Rapport du Comité de Développement de la Province de l'Ouest (session du 04 juin 2001).

D'une manière générale, les produits de l'élevage et de la pêche sont écoulés sur le marché local, c'est-à-dire les grands centres de consommation que sont Douala et Yaoundé. Une partie de la production est vendue à l'extérieur du pays.

### Foresterie

Le domaine forestier de la Province de l'Ouest comprend les réserves forestières (30.560 ha), les forêts des particuliers et des communes et les aires protégées. Dans les départements des Hauts-Plateaux, de la Menoua, du Noun et du Ndé, il y a un regain d'intérêt pour le boisement de l'eucalyptus dont l'exploitation constitue une source de revenus appréciable. La production des deux grandes sociétés de coupe s'élève à environ 50.000m<sup>3</sup> par an. La transformation du bois est de 30'000 m<sup>3</sup> environ par an.

### Statistiques de reboisement dans la Province de l'Ouest au cours des 5 dernières années.

|           | Production | Préparation | Plantation | Entretien | Pare-feu |
|-----------|------------|-------------|------------|-----------|----------|
| 1996/1997 | 276'790    | 159 ha      | 93 ha      | 50 ha     | 309 ha   |

|           |         |                 |                 |          |          |
|-----------|---------|-----------------|-----------------|----------|----------|
| 1997/1998 | 140'500 | 98 ha           | 95 ha           | 23.5 ha  | 181.8 ha |
| 1998/1999 | 182'200 | 102 ha          | 102 ha          | 85.2 ha  | 310.5 ha |
| 1999/2000 | 170'000 | 100 ha          | 70 ha           | 103.5 ha | 267 ha   |
| 2000/2001 | 85'500  | prévision 45 ha | Prévision 45 ha | 72.15 ha | 85.63 ha |

Source: Comité de Développement de la Province de l'Ouest: session juin 2001.

### La chasse

Le patrimoine faunique est en nette régression dans la Province pourtant on note une augmentation du nombre d'armes de chasse (1'700 en 1999/2000) contre 1'200 en 1996/1997.

### L'artisanat

Les différents types d'artisanat pratiqués dans la Province de l'Ouest sont : la sculpture, la poterie, le bambou et raphia, tissage du coton, la fonderie, la maroquinerie et l'assemblage métallique. La grande partie des produits artisanaux (outre bambou/raphia/assemblage métallique) est vendue à Douala/Yaoundé et hors du pays.

L'artisanat de service ainsi que le petit commerce est lié au développement rapide des centres urbains et participe à la lutte contre le chômage et la pauvreté. Les trois secteurs des activités artisanales sont, pour la plupart, informels.

### Les industries.

Le tissu industriel et de services de la Province de l'Ouest se présente comme décrit dans le tableau ci-dessous. Un certain nombre d'industries se développe dans les principales branches de la transformation du bois, le décorticage du café (46 usines), la transformation des produits agricoles, les provenderies, les savonneries, les minoteries, les plantations agro-industrielles.

### Implantation des entreprises industrielles et commerciales par département au 30/11/98 et nombre d'emplois déclarés au 30/06/98.

| Principales activités    | Nombre d'entreprises par département |           |              |           |         |      |     |      | Total em-plois |       |
|--------------------------|--------------------------------------|-----------|--------------|-----------|---------|------|-----|------|----------------|-------|
|                          | Bam-boutos                           | Haut-Nkam | Haut-plateau | Koung-khi | Me-noua | Mifi | Ndé | Noun |                | Total |
| Hôtellerie/res-tauration | 3                                    | 5         | 2            | 2         | 6       | 25   | 6   | 12   | 61             | 231   |
| Exploit-forestière et    |                                      | 1         |              |           |         |      |     | 2    | 3              | 86    |





| Principales activités                                | Nombre d'entreprises par département |               |                  |               |             |            |           |           |             | Total em-<br>plois |
|--|--------------------------------------|---------------|------------------|---------------|-------------|------------|-----------|-----------|-------------|--------------------|
|  | Bam-<br>boutos                       | Haut-<br>Nkam | Haut-<br>plateau | Koung-<br>khi | Me-<br>noua | Mifi       | Ndé       | Noun      | Total       |                    |
| scierie  |                                      |               |                  |               |             |            |           |           |             |                    |
| Savonnerie<br>et huilerie                            | 1                                    |               |                  |               |             | 5          | 1         | 2         | <b>9</b>    | 34                 |
| Provenderie  |                                      |               |                  |               |             | 1          |           |           | <b>1</b>    | 6                  |
| Elevage  | 2                                    | 2             | 1                | 1             | 2           | 1          | 1         | 1         | <b>11</b>   | 73                 |
| Boulangerie/<br>pâtisserie                           | 6                                    | 7             | 1                | 2             | 6           | 17         | 3         | 4         | <b>46</b>   | 1'34               |
| Tuyaux en<br>PVC                                     |                                      |               |                  |               |             | 1          |           |           | <b>1</b>    | 9                  |
| Imprimerie   | 1                                    |               |                  |               | 1           | 3          |           |           | <b>5</b>    | 12                 |
| Menuiserie<br>bois                                   |                                      |               |                  |               |             | 3          |           |           | <b>3</b>    | 15                 |
| Minoterie  |                                      |               |                  |               |             | 2          |           | 1         | <b>3</b>    | 18                 |
| Production<br>jus de fruit                           |                                      |               |                  |               |             | 1          |           | 2         | <b>3</b>    | 11                 |
| Production<br>de<br>Concentré<br>de tomate<br>(SCAN) |                                      |               |                  |               |             |            |           | 1         | <b>1</b>    | 70                 |
| Fabr.<br>Eponges<br>métalliques.                     |                                      |               |                  |               |             | 1          |           |           | <b>1</b>    | 16                 |
| Confection<br>textile.                               |                                      |               |                  |               |             | 1          |           |           | <b>1</b>    | 8                  |
| Carrière   |                                      |               | 1                | 1             | 1           |            |           |           | <b>3</b>    | 23                 |
| Plantation<br>industrielle                           |                                      |               |                  |               |             |            |           | 4         | <b>4</b>    | 88                 |
| Pharmacie  | 2                                    | 2             | 1                | 1             | 3           | 7          | 2         | 5         | <b>23</b>   | 70                 |
| Commerce:<br>gros et détail                          | 48                                   | 15            | 10               | 18            | 14          | 42         | 12        | 24        | <b>1'54</b> | 620                |
| Banque et<br>assurance                               | 1                                    | 2             |                  | 1             | 1           | 6          |           | 2         | <b>13</b>   | 75                 |
| Autres<br>services<br>(formels)                      | 8                                    | 12            | 6                | 10            | 12          | 21         | 7         | 10        | <b>86</b>   | 178                |
| <b>Total.</b>  | <b>42</b>                            | <b>46</b>     | <b>22</b>        | <b>36</b>     | <b>46</b>   | <b>137</b> | <b>32</b> | <b>71</b> | <b>432</b>  | <b>1'777</b>       |

## Tourisme

La Province de l'Ouest dispose de nombreux atouts naturels, d'un folklore et d'un artisanat susceptible de promouvoir le développement d'une économie touristique régionale. On dénombre 1'961 lits dans 120 hôtels, dont 14 classés. La majorité de ces hôtels présente un niveau de confort acceptable par les touristes. Il y compte 20 restaurants (dont 10 à Bafoussam) et 10 agences de tourisme dont deux seulement sont opérationnelles. Le nombre d'arrivées est en légère hausse depuis six ans, et de 29'727 en 2000. Par contre, le taux d'occupation demeure très faible (<10%) ainsi que le nombre de jours de séjour (environ 1.2 jours).

## Banques

En 1998, il y avait 11 agences bancaires appartenant aux 5 principales banques du pays : outre la BEAC, il existe la BICEC, CCEI, SCB/CL, SGBC et CBC. La concentration est très forte à Bafoussam. Paradoxalement, un département aussi actif que le Noun sur les plans agricole et touristique ne dispose d'aucun établissement bancaire.

Cependant, la situation globale reste satisfaisante, car les distances entre les principales villes et Bafoussam, capitale de la province, sont relativement courtes. En 1999, l'Ouest comptait 98'000 PEC qui assuraient aussi la présence de ce secteur en milieu rural. Le Fimac a octroyé 162 millions de FCFA de crédit à 385 groupes communautaires. Le taux de remboursement s'élevait à 87% en 1998.

Transport : Il est assuré par des transporteurs privés. On estime que dans les villes, 8% de la population active travaille dans ce secteur.

## Commerce

Toutes les diverses activités décrites ci-dessus sont favorisées par: le dynamisme et la grande tradition commerciale des populations, un grand nombre d'établissements commerciaux, un important réseau routier, l'existence d'un véritable pôle commercial régional et l'existence d'une infrastructure hôtelière de niveau acceptable. Il existe deux grandes catégories de marchés dans cette région : les marchés stables et les marchés saisonniers. Les stables (permanents) se trouvent à Bafoussam, Dschang, Foumban, Bangangté, Bafang, Mbouda, Bandjoun et Baham. On y vend des produits agricoles, manufacturés et artisanaux. Les marchés de produits agricoles se trouvent surtout dans les trois départements du Noun, des Bamboutos et de la Menoua. La vente se concentre sur le maïs, l'igname et la banane. Le Noun et les Bamboutos



commercialisent 72% et 13% des 105'000 bovins vendus annuellement. La vente des porcs est concentrée dans la Mifi et la Menoua (64% et 20%).

## Import/export

Les échanges se font surtout avec le Littoral (65% des importations de l'Ouest, 55% des exportations de l'Ouest), et dans la moindre mesure avec le Centre et le Sud (10% et 25%). Avec le Nord-Ouest, les échanges s'élèvent à 7% entrant et 8% sortant, et avec les provinces du Nord, 18% et 12%.

## TENDANCES

- Avec la baisse des coûts des produits comme le café et le cacao, la diversification des sources de revenus par des cultures vivrières et maraîchères se poursuivra.
- La production des œufs et des porcs connaît une légère hausse, tandis que l'élevage bovin est en baisse.

## PROBLEMES ET OBSTACLES

- Chômage : Les raisons principales du chômage sont l'absence voire l'inadéquation formation – emploi, le manque de nouvelles unités de production et le poids de la fiscalité qui oblige la plupart des entreprises à fermer pour aller s'installer ailleurs, notamment à Yaoundé et Douala.
- Agriculture. Le développement du secteur agricole exige que soient surmontés un certain nombre d'obstacles majeurs d'ordre naturel, humain, technique, économique et financier. Le coût des intrants est trop élevé et leur qualité est souvent douteuse. L'utilisation des intrants et de techniques de production améliorées est peu répandue car la formation des agriculteurs et le capital accessible sont insuffisants.
- Les nombreux centres de recherche et multiplication des semences souffrent du manque de finances et d'une pénurie et inadéquation de la main d'œuvre. Le retard dans l'acquisition des intrants et les difficultés à réinvestir les revenus tirés de l'exploitation à cause des lourdeurs administratives sont aussi d'autres problèmes auxquels font face les exploitations.
- L'action des coopératives est limitée par la perte des ressources financières des banques dissoutes et les non-paiements de la défunte ONCPB. En plus, la restructuration de la filière café/cacao a entraîné la perte du monopôle de leur commercialisation et des nouvelles ressources financières.

- Les crédits du projet FIMAC sont jugés insuffisants et inadaptés aux besoins des populations. Les structures sont réticentes à financer l'agriculture, entre autres parce que les agriculteurs sont incapables de fournir les hypothèques exigées.
- Elevage. On note le vol des bovins accentué par la crise économique et les nombreuses épizooties. La dernière s'étend aussi sur les petits ruminants, les porcins et la volaille. L'absence d'un circuit de commercialisation bien organisé et la fluctuation des prix rendent la vente difficile. La filière lapine est inorganisée et son degré de technicité est très faible. Dans les départements des Bamboutos, du Noun et de la Mifi, des conflits agropastoraux sont fréquents et sont dus à la croissance démographique.
- La pêche. Les captures baissent dans les eaux de retenue des barrages de la Mape et de Bamendjin. Des structures de conservation de poisson frais manquent. 80% des captures sont réalisées par des étrangers qui exportent une bonne partie des devises ainsi générées.
- Le tissu industriel de transformation et de conservation des produits agricoles est insuffisant.
- Foresterie : Le manque de contrôle et l'envahissement des réserves naturelles menacent fortement l'utilisation durable des forêts.
- La chasse. La chasse se fait dans la clandestinité car les populations sont restées réfractaires à la réglementation en vigueur en matière de chasse.
- Artisanat : Le manque de centres de formation, d'exposition et de vente, ainsi que la mauvaise qualité des produits, et les ruptures dans l'approvisionnement des matières premières (qui vient de l'extérieur de la province) freinent l'extension de ce secteur. La concurrence entre les groupements informels des artisans et la chambre des artisans officiels est un problème structurel.
- Industries : Plusieurs branches travaillent sous la production normative à cause du ravitaillement insuffisant en matières premières. Les structures provinciales manquent de personnel, de finances et de logistique, ce qui entraîne l'absence d'un schéma régional d'industrialisation, des mesures incitatives, en un mot, l'absence d'une politique industrielle. En outre, la concurrence des produits nigériens menace la production locale.
- Le Commerce est mal organisé, se développe rapidement et anarchiquement à cause du manque de centres de formation professionnelle, des centres d'exposition/vente et des difficultés d'accès aux crédits. A l'exception du marché



de Bangangté, les marchés stables ne sont pas construits. Il y a par conséquent un manque criard de magasins de stockage, d'unités médicales et une grave insécurité. En plus, le manque de statistiques rend difficile le contrôle des échanges.

- Tourisme : L'exploitation illégale, le personnel non qualifié et les équipements vétustes mettent en danger la qualité des prestations. Il y a aussi un manque de centres de formation aux métiers d'hôtellerie, de restauration et de tourisme. On déplore un manque d'un calendrier touristique (événements culturels) et la fermeture des aéroports de Bafoussam et Koutaba. L'insécurité, le raquetage et des guides non qualifiés sont des obstacles pour quelques sites touristiques.

## POTENTIELS

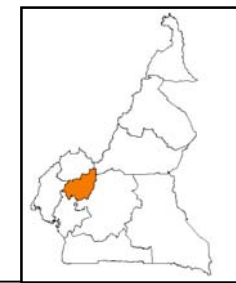
- Les ressources agro-pédologiques abondantes et la pluviométrie favorable.
- Surplus agricole et pastoral important susceptible d'être commercialisé même en dehors de la province.
- L'utilisation courante par les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs d'intrants de qualité (engrais chimiques et organiques, produits phytosanitaires, aliment set espèces sélectionnées ou améliorées) ainsi qu'un encadrement qualifié.
- La Province de l'Ouest dispose d'un potentiel appréciable dans le domaine de l'élevage, de la pêche et des industries animales, comme par exemple la possibilité de création et/ou d'exploitation de nombreux étangs piscicoles et deux grandes retenues d'eau (Mape et Bamenjin)
- Une vieille et solide tradition artisanale (poterie, métiers de textile, travail de métaux, sculpture sur bois etc).
- Un réseau routier important susceptible de favoriser de nombreux échanges à l'intérieur et à l'extérieur de la province. Ceci ainsi que la présence de nombreux produits agricoles favorisent le développement industriel.
- La réhabilitation du Centre Touristique de Bamendjin (5 millions CFA) et la rénovation partielle du Centre Climatique de Dschang sont en cours. La construction devant abriter les services de la Délégation Provinciale du Tourisme de l'Ouest est prévue.
- Importants gisements de bauxite, de carrières de sable et d'argile insuffisamment exploités et une gamme variée de produits agricoles, pastoraux et halieutiques ouvrant la voie à de nombreuses opportunités de transformation et de création d'emplois et de revenus.

- Un artisanat varié (artisanat d'art, de production, de service, etc.)
- De nombreux établissements qui offrent des prestations touristiques acceptables.
- Ce secteur bénéficie de la présence de nombreux marchés stables et saisonniers, et d'un nombre relativement important de collecteurs de produits. Les marchés sont généralement bien fournis et la variation des prix est due aux coûts de transport.
- Les marchés suscitent la création des écoles, centres de santé, des banques et l'installation de l'administration, et entraînent l'électrification et la téléphonie rurale.

## SCENARIOS

- Les conditions fiscales de la province sont allégées et un centre de formation répondant aux besoins du secteur économique est disponible. Un marché de l'emploi compétitif et transparent est créé.
- Les marchés stables et saisonniers sont réhabilités et reconstruits, et disposent du matériel approprié pour la conservation des denrées périssables. La Délégation Provinciale du MINDIC est plus opérationnelle et plus performante avec des moyens techniques adéquats afin de pallier au manque de statistiques commerciales et lutter contre les différentes infiltrations frauduleuses. Pour ceci, de nouveaux postes douaniers sont créés.
  - L'administration élabore un plan de gestion durable des ressources (plan de zonage, gestion participative) et mène une étude sur la rentabilité des filières et la performance des secteurs et le potentiel de création d'emplois. Elle aide à la création d'un dispositif d'appui technique des entreprises (formation, appui, suivi, évaluation).
  - La couverture des risques et le financement par rapport aux activités économiques augment afin de permettre le lancement de nouvelles industries et projets agricoles.
  - Les centres de recherche agricole sont renforcés et équipés.
  - Les structures existantes pour l'alevinage, celles de l'ancienne ONDAPB et de l'ancien Office National de Développement ainsi que la station d'aquaculture sont recensées, réhabilitées et rétrocédées au privé.
  - L'élevage du petit gibier est encouragé afin d'atténuer la pression sur la faune sauvage

# ECONOMIE



- La formation artisanale est promue, afin d'améliorer la qualité des produits
- Le secteur informel est encadré afin de dégager une plus value consistante
-

# Validation pendant le 2ème Colloque National

## Travaux en atelier de validation du Schéma Directeur Régional de l'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Province de l'Ouest.

**Président :** M. le Secrétaire Général de la Province, représentant le Gouverneur

**Personne ressource :**

M. Tchoukoue Pierre Serge

**Rapporteurs :** M. Ngassa Roger et Mme Okomono

**Lieu :** Palais des Congrès

**Date :** le 19 novembre 2002.

## AMENDEMENTS D'ORDRE GENERAL

### Support cartographique:

- révision de la carte administrative de la province en indiquant clairement les limites administratives et en respectant la typonimie (ex: au lieu de Pété-Bandjou, lire Bamendjou) avec légende conforme à la convention internationale de cartographie et adaptée au contexte de la province qui n'a pas de limites d'Etat.
- Dans le département des Hauts-Plateaux, au lieu de Batié comme chef-lieu, écrire Baham dans l'arrondissement de Baham
- Revoir la typographie de Dschang qui est mentionnée 3 fois
- Faire ressortir les coordonnées géographiques

Au niveau de la structuration du texte, au lieu de potentiels, écrire potentialités.

### Texte

- Revoir le document dans sa rédaction
- Préciser les titres et sources des tableaux et veiller à une meilleure présentation des tableaux en vue de les rendre exploitables.

Les observations suivantes faites par les participants concernant les scénarios sur le bitumage n'ont pas été intégrées dans le rapport parce que trop détaillées pour un rapport des synthèses:

- Bitumer les routes suivantes :  
Dschang-Melong  
Dschang-Mamfé par Fontem  
Bangou carrefour-Bangou ville  
Kamna-Bafoussam par Bangou, Batié, Bamendjou  
Foumban-Magba-Banyo

Foumban-Malantouen

Foumbot-Dschang par les arrondissements de Ngalim, Mbouda et Bacham

Foumban-Jakiri par Bagourain

Dschang-Baranga par Balebonli

Bafang-Yabassi par Nkonkjoek

Bandja-Dschang par Penka Michel

## RECOMMANDATION PARTICULIERE

Doter la Province de l'Ouest d'une structure permanente de conception, de coordination, de planification de suivi et d'évaluation des programmes et projets

## AUTRES RECOMMANDATIONS

- Matérialiser les réserves forestières et sensibiliser les populations à leur conservation
- Mettre en place des structures d'accueil pour les malades mentaux
- Elaborer des documents de planification urbaine dans toutes les villes (SDAU, PDL, etc.)
- Promouvoir l'approche genre
- Renforcer l'encadrement des personnes handicapées
- Renforcer le tissu industriel en matière de transformation et de conservation des produits agricoles
- Encourager l'élite à créer des unités industrielles
- Créer les zones industrielles
- Réaliser les zones industrielles sur l'initiative des communes en rapport avec toutes les parties prenantes
- Créer des reboisements dans les zones à écologie fragile et des ceintures vertes autour des villes et agglomérations
- Procéder à l'extension des réseaux électriques et d'adduction d'eau potable
- Achever la construction du stade omnisports de Bafoussam et viabiliser les stades départementaux
- Améliorer l'accès aux soins de santé
- Délimiter et matérialiser les limites administratives et groupements traditionnels